



LETTRE OUVERTE AUX JEUNES ET À LEURS PARENTS

Madame, Monsieur,

Le vendredi 11 avril 2014, Leymi nous a quitté. Il avait 20 ans.

Ce jour là, vers 18h30, Leymi emprunte la moto d'un ami. Il n'a pas son permis mais il sait la conduire, puisqu'il la prend régulièrement.

Que s'est-il passé à ce carrefour de la Côte-des-Carières ? Peu importe.

Le choc se produit en une fraction de seconde ! Leymi, sur sa moto, percute une voiture.

Malgré la rapidité d'intervention des pompiers, du SAMU, et la sécurisation de la police nationale, Leymi est transporté en hélicoptère sur un hôpital parisien dans un état critique.

Des suites de ses blessures, Leymi est décédé le lendemain.

Ce vendredi 11 avril 2014, j'ai entendu les cris de déchirement d'une maman qui réalise que son fils de 20 ans va mourir.

Je m'adresse à chaque jeune, oui, vous qui chevauchez des deux roues sans peur et surtout sans réaliser que vous jouez avec votre vie : je vous demande de penser à votre ami, à votre copain, à celui qui comme vous se croyait invincible.

Je vous demande de penser à vos parents, à votre famille, à toutes les personnes qui vous aiment, toutes ces personnes qui vous aiment **vivants**.

Je me tourne ensuite vers vous, parents. Je ne veux pas vous voir hurler la perte de votre enfant. Je ne veux pas que vous connaissiez cette horreur. Je vous demande de faire comprendre à votre enfant les risques qu'il prend pour quelques secondes d'adrénaline.

La perte d'un enfant est la pire épreuve qu'un parent puisse avoir à vivre.

Avant de remonter sur vos deux-roues, pensez à Leymi, et à vos parents.

Le Maire,
Jean-Christophe VEYRINE

